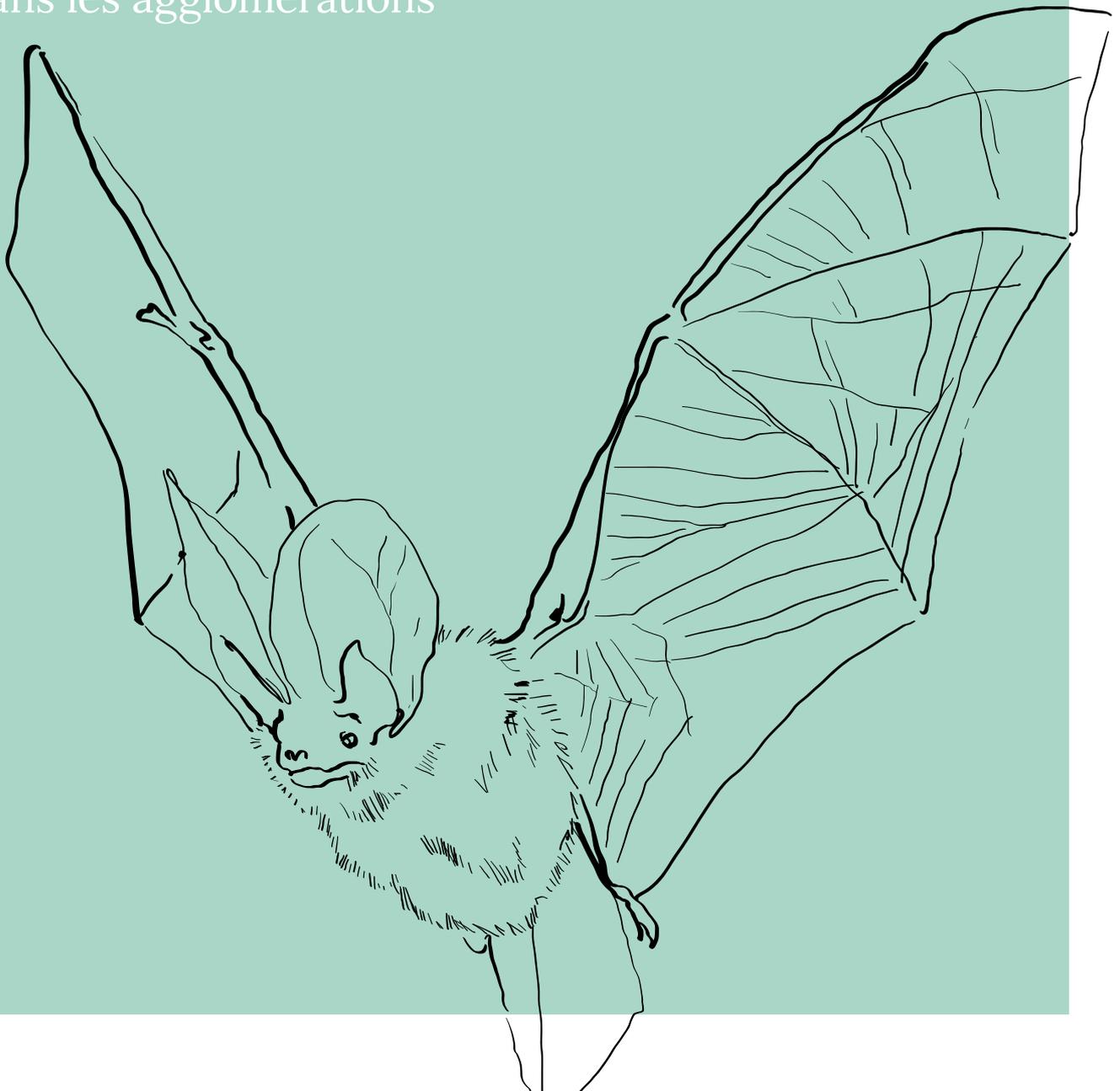


# PROJET D'AGGLO- MÉRATION DU GRAND GENÈVE

---

Promouvoir la biodiversité et la qualité du paysage  
dans les agglomérations



# Le projet d'agglomération du Grand Genève en un coup d'œil.

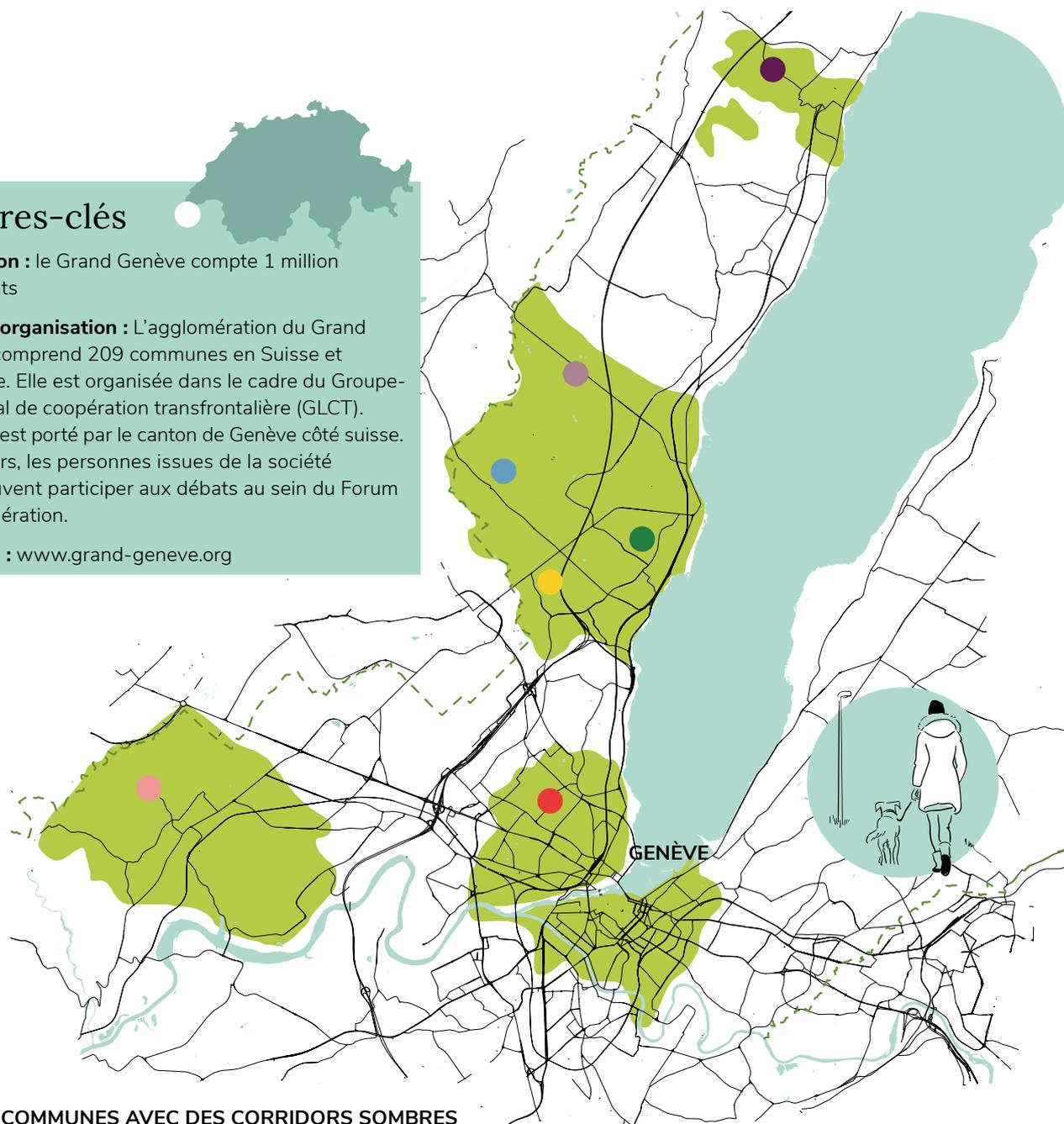
Le Grand Genève s'étend sur deux pays, deux cantons et deux départements français. Comptant un million d'habitants, la région est l'une des plus dynamiques d'Europe. Outre la création d'espaces naturels et de détente et la réduction des surfaces imperméabilisées, la stratégie paysagère de Genève, qui s'applique à l'agglomération, met l'accent sur le renforcement des réseaux écologiques. Cela inclut également les corridors sombres pour les animaux dans le cadre du projet « Trame noire ».

## Chiffres-clés

**Population :** le Grand Genève compte 1 million d'habitants

**Forme d'organisation :** L'agglomération du Grand Genève comprend 209 communes en Suisse et en France. Elle est organisée dans le cadre du Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT). Le projet est porté par le canton de Genève côté suisse. Par ailleurs, les personnes issues de la société civile peuvent participer aux débats au sein du Forum d'agglomération.

**Site web :** [www.grand-geneve.org](http://www.grand-geneve.org)



- |           |           |            |          |
|-----------|-----------|------------|----------|
| ● Céligny | ● Collex  | ● Bellevue | ● Genève |
| ● Versoix | ● Genthod | ● Satigny  |          |

Dans les zones urbaines, il est essentiel de concilier les mesures favorisant l'obscurité nocturne avec les besoins des habitants. La ville de Genève utilise différentes zones de luminosité et un éclairage de rue orienté vers le bas, comme par exemple dans la région de la Perle du Lac, au bord du lac.



Plusieurs corridors sombres ont été créés dans la ville et dans l'agglomération du Grand Genève. Ces zones peu ou pas éclairées permettent aux animaux nocturnes de se déplacer sans être perturbés. La biodiversité est ainsi favorisée et les réseaux écologiques renforcés.



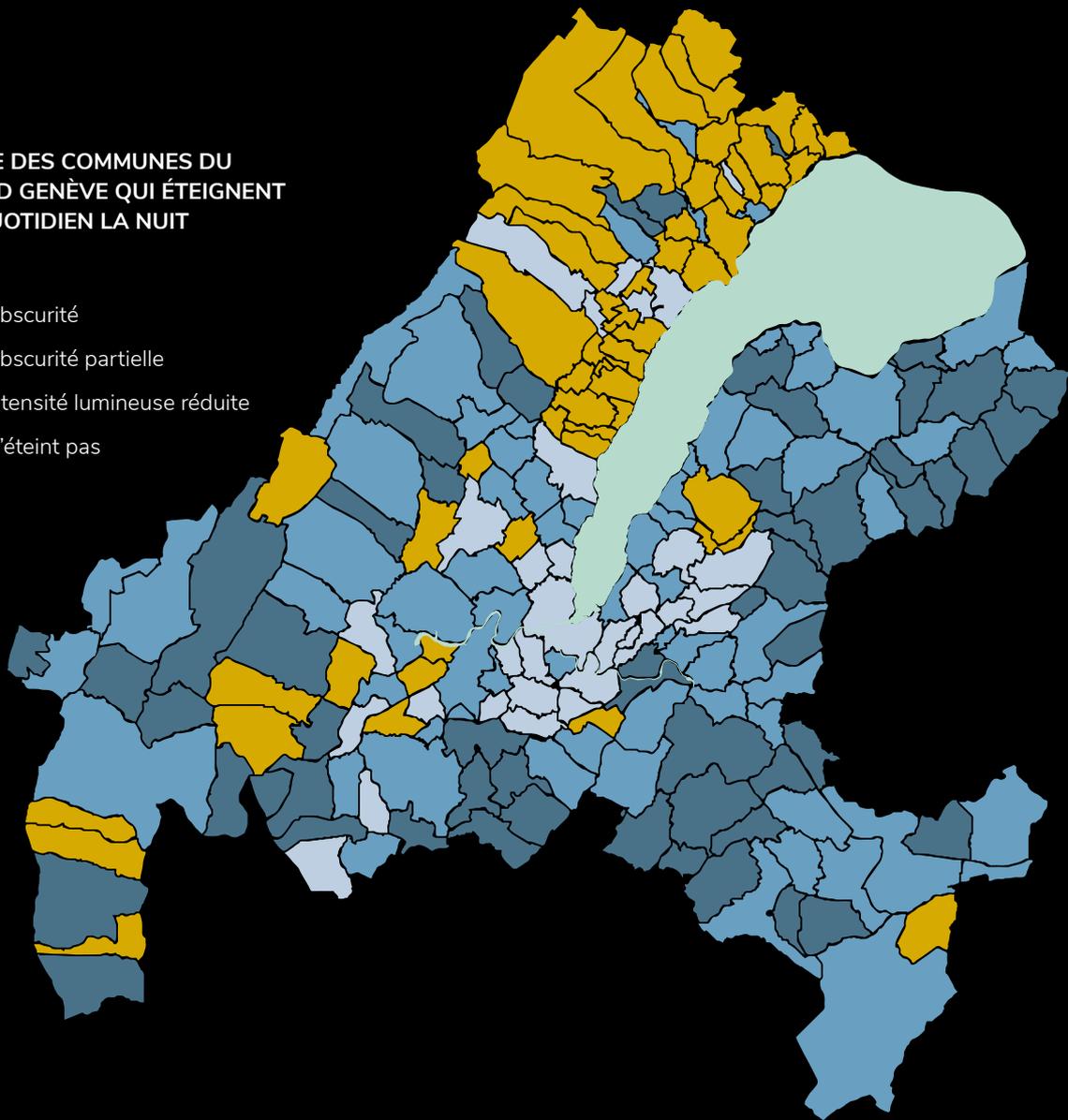
### Facteurs de succès :

- + La mise en réseau de diverses entités administratives sous l'égide du GLCT facilite la planification des mesures pour l'ensemble du Grand Genève.
- + Les thématiques de l'environnement et du paysage sont inscrites dans l'identité du Grand Genève.
- + Les actions de sensibilisation telles que « La nuit est belle ! » permettent de mieux faire comprendre la nécessité de réduire l'éclairage artificiel.
- + La mise en œuvre du projet « Trame noire » s'appuie sur des instruments de planification stratégique comme le concept d'éclairage de la ville de Genève, ou sur des bases légales, telles que la loi sur la protection des animaux sauvages.

# L'obscurité rend aux animaux leur liberté de déplacement.

CARTE DES COMMUNES DU GRAND GENÈVE QUI ÉTEIGNENT AU QUOTIDIEN LA NUIT

- Obscurité
- Obscurité partielle
- Intensité lumineuse réduite
- N'éteint pas



**Le projet d'agglomération de 4<sup>e</sup> génération du Grand Genève prévoit des mesures en matière d'environnement et de paysage destinées à améliorer la fonction et la qualité des espaces verts. Il étudie en outre l'influence de la pollution lumineuse sur le comportement des animaux et encourage la mise en place de corridors sombres avec le projet « Trame noire ».**

À l'instar des barrières physiques qui morcellent les espaces verts, l'éclairage public représente un obstacle pour de nombreux animaux nocturnes. Il perturbe leur horloge biologique, limite leur rayon de déplacement et entrave leur capacité d'orientation. L'exemple d'une colonie de chauves-souris dans le nord de Genève, à Genthod, illustre comment la lumière agit comme une barrière : pour aller chasser sur le lac, les chauves-souris doivent voler sous les voies des CFF. Des enregistrements vidéo réalisés dans le cadre du projet « Trame noire » montrent que les animaux n'empruntent cet itinéraire que lorsque la passerelle est plongée dans l'obscurité. C'est pourquoi le passage piéton souterrain qu'elles utilisent est désormais uniquement éclairé quand des personnes y passent. La plupart du temps, la passerelle n'est donc pas éclairée la nuit. « Les mesures de ce type produisent des effets immédiats », déclare Güner Sengul Juranville, responsable du « Projet de la Nuit est belle! » sur le Grand Genève. « Lorsque l'éclairage est éteint, les animaux recommencent rapidement à emprunter ces axes. »

Les animaux nocturnes sont particulièrement affectés par l'éclairage nocturne dans le périmètre de l'agglomération. Par exemple, les insectes sont attirés par les sources lumineuses, en particulier par la lumière bleue avec une composante UV. Alors qu'ils s'orientent normalement à l'aide de la lune, ces sources lumineuses artificielles les privent de leur capacité d'orientation. La pollution lumineuse nocturne perturbe également de nombreux autres animaux comme les amphibiens, les rapaces nocturnes et les poissons. Des corridors noirs ou sombres ont été créés dans plusieurs communes de l'agglomération du Grand Genève. À Satigny, par exemple, le réaménagement de l'accès à la gare et l'extension de l'axe vert sont mis à profit pour réduire l'éclairage nocturne et établir un corridor sombre. Cet exemple illustre le potentiel d'une planification transversale des projets.

La ville de Genève a élaboré un concept d'éclairage qui distingue trois types de zone selon l'intensité de l'éclairage : les zones noires, les zones sombres et les zones urbaines. Les zones urbaines sont les plus éclairées et offrent une bonne qualité d'accueil à la population. Toutefois, la ville de Genève s'efforce également de limiter

la pollution lumineuse inutile dans ces zones. L'éclairage est minimisé dans les zones sombres selon leur fonction et réduit à partir de 22 heures, tandis qu'aucun éclairage n'est prévu dans les zones noires dans la mesure du possible. Si un éclairage est ponctuellement nécessaire, il est limité au minimum et ne s'allume qu'en cas de besoin, entre 20 et 6 heures, au moyen de détecteurs de mouvements.

La sensibilisation de la population est un facteur de réussite important du projet. Depuis 2019, le Grand Genève organise régulièrement l'événement « La nuit est belle! » et invite les communes à ne pas allumer l'éclairage public pendant une nuit. Depuis la première édition de cet événement en 2019, il a été constaté une évolution tout à fait positive des pratiques en matière d'éclairage public avec des usages qui semblent désormais fonctionnels et acceptés. Dans le Genevois français, plus de 80 % des communes ont choisi l'extinction quotidienne partielle ou totale en cœur de nuit. Environ 15 % des communes genevoises éteignent au cœur de nuit ou sur des zones spécifiques.

## L'écologie et le paysage font partie de l'identité du Grand Genève

Le développement écologique et paysager de l'agglomération du Grand Genève est une question importante qui fédère ces communes et forge son identité. Avec les projets d'agglomération de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> générations, le Grand Genève s'est fixé pour objectif de préserver les ressources naturelles, de promouvoir la biodiversité et d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Cette ambition entend également être une force d'impulsion et un champ d'expérimentation. La question écologique n'est pas traitée séparément, mais en interaction avec les autres grandes thématiques du développement de l'urbanisation et de la mobilité.

Outre les corridors sombres, les corridors verts, notamment aux abords des zones d'habitation, sont l'un des axes principaux des fiches de mesures du projet d'agglomération, centrées sur la transition écologique et le paysage. Le territoire du Grand Genève avait conclu six contrats portant sur des corridors biologiques, qui s'étendent sur 19 à 42 communes. Aux termes de ces contrats, les porteurs de projet publics et privés ont l'obligation de soutenir les réseaux écologiques au-delà des frontières communales, cantonales et nationales. Bien que la plupart de ces contrats soient aujourd'hui arrivés à échéance, la dynamique entre les acteurs demeure et leur collaboration en faveur de la nature se poursuit.

# Le développement du projet d'agglomération du Grand Genève

Les cantons de Genève, du Valais et de Vaud ainsi que les départements français de l'Ain et de Haute-Savoie fondent le « Conseil du Léman ». Ce dernier est une instance de concertation visant à promouvoir les relations transfrontalières et à initier des projets communs.

Un accord franco-suisse donne naissance au « Comité régional franco-genevois » (CRFG).

1973

1987

Encouragées par la politique des agglomérations de la Confédération suisse et l'exigence de coopération entre les métropoles imposée par l'État français, les autorités locales lancent la 1<sup>ère</sup> génération du projet d'agglomération du Grand Genève.

Le projet d'agglomération transfrontalier remporte le 8<sup>e</sup> Grand prix européen de l'urbanisme, décerné par l'Office professionnel de qualification des urbanistes.

2004

2010

La population choisit un nouveau nom pour son agglomération : le Grand Genève.

La gouvernance du Grand Genève est placée sous la responsabilité d'une personne morale : le Groupement local de coopération transfrontalière.

2012

2013

La première édition de l'initiative de sensibilisation à la pollution lumineuse « La nuit est belle! » a lieu après les Assises européennes de la transition énergétique. 150 communes éteignent leurs lumières pendant une nuit.

La démarche transfrontalière « Grand Genève en transition » concentre son action sur la transition écologique et les réponses apportées au changement climatique.

2019

Le projet d'agglomération de 4<sup>e</sup> génération du Grand Genève est signé.

2021

# L'obscurité nocturne doit être protégée.

**GÜNER SENGUL JURANVILLE, CHEFFE DE PROJET DU CANTON, NOUS EXPLIQUE LES EFFORTS DÉPLOYÉS PAR LE GRAND GENÈVE POUR FAIRE DE L'OBSCURITÉ NOCTURNE UNE COMPOSANTE ESSENTIELLE DE LA PROMOTION DE LA BIODIVERSITÉ.**



**Güner Sengul Juranville, le Grand Genève œuvre de façon très résolue en faveur de la promotion des corridors sombres. Comment le projet « Trame noire » est-il mis en relation avec le projet d'agglomération ?**

En 2019, nous avons lancé la série de conférences « La nuit est belle ! » dans le Grand Genève et l'avons poursuivie les années suivantes. Ce faisant, nous avons incité les communes à accorder encore plus d'importance à la question de l'obscurité et à l'intégrer à la planification environnementale et paysagère au travers de mesures concrètes. La promotion des corridors sombres faisait déjà partie des mesures environnementales inscrites dans le projet d'agglomération de 4<sup>e</sup> génération. Le Grand Genève vient d'achever la cartographie de la trame noire sur tout le territoire et continue sur cette voie dans le projet d'agglomération de 5<sup>e</sup> génération. Un guide à l'intention des communes a été réalisé : <https://bit.ly/3YAhesr>

**Et sur le plan organisationnel ?**

Nous entretenons une collaboration très étroite au sein de notre équipe franco-suisse, avec l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) pour Genève et une direction de projet consacrée à la biodiversité côté français et vaudois.

**Comment avez-vous choisi les communes ou les zones les mieux adaptées à l'instauration de corridors sombres ?**

Le processus était intéressant. Nous avons superposé des cartes pour déterminer les zones où l'éclairage est le plus clair et où il existe des infrastructures écologiques importantes pour les animaux tels que le cerf, le lièvre ou le chevreuil.

Nous avons ainsi pu identifier les conflits et sélectionner les zones où il est important de restaurer l'obscurité nocturne. C'est sur la base de ces cartes que nous avons planifié la mise en œuvre. Nous nous sommes notamment appuyés sur la loi sur la protection des animaux sauvages. Nous disposons aujourd'hui d'outils pour limiter l'éclairage lorsqu'il n'est pas nécessaire, par exemple le long des routes cantonales. Nous avons à cœur de trouver un équilibre entre les besoins de la nature et les comportements humains, ainsi que la prise en compte de tous les usagers et usagères. Le concept d'éclairage à trois niveaux est un bon instrument à cet égard.

**Comment le projet « Trame noire » est-il accepté ?**

Côté français, environ 80% des communes y prennent part en éteignant leur éclairage nocturne. Elles sont un peu moins nombreuses dans le canton de Vaud. Dans le canton de Genève, certaines communes se montrent très proactives, alors que d'autres sont encore en réflexion. Notre travail de sensibilisation est loin d'être terminé. Nous voulons à présent convaincre également les personnes privées de participer. L'Office cantonal de l'énergie a lancé une campagne d'information à ce sujet.

**Quelle a été votre plus grande réussite jusqu'à présent ?**

En plus des communes ayant diminué ou éteint leur éclairage, la réduction des émissions lumineuses le long des routes cantonales. Ce projet permet de montrer que l'on peut très bien vivre avec moins de lumière du moment que la sécurité et le bien-être des usagers d'un espace ne sont pas compromis.

## PROJET D'AGGLOMÉRATION DU GRAND GENÈVE

### CONTACTS

#### **Mathieu Iglesias**

Direction du projet d'agglomération  
du Grand Genève  
mathieu.iglesias@etat.ge.ch

#### **Güner Sengul Juranville**

Direction du projet d'agglomération  
du Grand Genève  
guner.sengul-juranville@etat.ge.ch

### LIENS

**Informations sur le projet, canton de Genève**  
[bit.ly/3Y9Pvz4](https://bit.ly/3Y9Pvz4)

#### **Projet d'agglomération de Genève**

[www.grand-geneve.org/  
projets-dagglomeration](http://www.grand-geneve.org/projets-dagglomeration)

#### **Série de conférences « La nuit est belle! »**

[www.lanuitestbelle.org](http://www.lanuitestbelle.org)

Page de couverture : La nuit, les animaux nocturnes, comme les chauves-souris, ont besoin d'obscurité. Pesant à peine une dizaine de grammes, l'oreillard gris (*Plecotus austriacus*) est menacé d'extinction en Suisse. Ces animaux sédentaires apprécient les zones d'habitation. Elles passent l'été sous les toits et hibernent dans les caves ou les grottes.

## PROMOUVOIR LA BIODIVERSITÉ ET LA QUALITÉ DU PAYSAGE DANS LES AGGLOMÉRATIONS.

Un recueil de 10 bonnes pratiques

### Éditrice

Conférence tripartite

### Mandant

Office fédéral de l'environnement (OFAG)

### Concept, rédaction et mise en page

Wanzenried & Partner AG

### Analyses du paysage et de la biodiversité

Dominik Scheibler, creaNatura GmbH

### Photos

Wanzenried & Partner AG

La collection de brochures « Promouvoir la biodiversité et la qualité du paysage dans les agglomérations » montre comment le développement de l'urbanisation, les exigences écologiques et la haute exigence paysagère se complètent. Les portraits qui servent d'exemples veulent inspirer et montrer de possibles approches.

### Les exemples dans cette collection

Planifications régionales : Ruban vert BE, paysage Birsparck BL, Parco del Laveggio TI, Acclimatation Ville de Sion VS, Réseau nature du Pfannenstil ZH ; Projets d'agglomération (PA) 4<sup>e</sup> génération : PA Bâle Parc des Carrières, PA Chablais, PA Grand Genève, PA Lucerne, PA Langenthal.

Le choix des PA s'est fait en raison de leur gestion exemplaire des aspects liés à la biodiversité et à la qualité du paysage, et n'a aucun rapport avec l'évaluation de l'Office fédéral du développement territorial ARE.

Berne, 2024